



Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs

COMPTE RENDU du Comité Directeur du Samedi 27 avril 2019

Présents :

Georges BELLET Président,
Isabelle LEFEVRE Secrétaire,
Didier PASCAL Trésorier,
Yves GUILLERME,
Margaux LEFEVRE,
Bagrat GINOSYAN

Absents excusés :

Matthieu BISSIERES,
Christophe MATHIEU,
Matthieu VIEIRA

Début de La réunion : 10h00

Ordre du Jour

- 1. Point LIGUE**
- 2. Point FINANCIER**
- 3. CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES**
- 4. CHAMPIONNATS DU RHONE JEUNES**
- 5. SCOLAIRES**
- 6. DIVERS**

1. Point LIGUE

Le 1^{er} versement par la ligue Auvergne Rhône Alpes des Echecs, de 50% de sa part licence au Comité est de : 4022,81 Euros.

2. Point FINANCIER

Le soutien scolaire qui a été voté de 900 euros, est à répartir entre le collège : La Cité Internationale qui touchera 300 euros et l'école : Massis qui touchera aussi 300 euros. Il restera donc 300 euros.

Le soutien aux participants aux Championnats de France Jeunes de Hyères, sera de 50€ par qualifié pour toutes les catégories exceptées Cadets/Juniors.

Le CRMLE commande 100 pendules DGT2010 et les revend au prix de 51 euros pièce, aux clubs (et exclusivement aux clubs membres de la ligue ARA des Echecs).

3. CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES

Le soutien aux participants aux Championnats de France Jeunes de Hyères, d'un montant de 50€ par jeune participant, sera versé aux clubs du comité, au plus tôt.
62 enfants de 8 clubs du comité ont participé aux championnats de France et ont perçu 3100 € de soutien.

4. CHAMPIONNATS du RHONE JEUNES

Les Championnats du Rhône jeunes se dérouleront à Corbas le 1^{er} week-end des congés scolaires.

Il y aura possibilité aux PPO de participer aux matchs de qualification à la Ligue début janvier à Corbas (du 2 au 5 janvier 2020).

5. SCOLAIRES

La finale des championnats scolaires des écoles se déroulera le 14 Juin 2019 à Lons Le saunier avec la participation de l'école Markarian-Papazian à Lyon (Club de Massis).

La finale du Championnat scolaire des collèges se déroulera à Charleville-Mézières du 24 au 26 mai 2019.

Les établissements scolaires participants aux finales des championnats de France scolaires de la FFE seront aidés par le comité à hauteur de 300 € et par la ligue à hauteur de 300 €. Les aides seront versées sur présentation de justification de frais (Inscription, Déplacement, Hébergement, Restauration) soit au club « support » de l'établissement scolaire soit directement à l'AS de l'établissement.

6. DIVERS

Concernant le circuit jeunes, à la demande de Christophe MATHIEU, Yves GUILLERME soulève les incidents survenus lors de l'étape du Circuit à Vaulx en Velin et organisée par le club Avinkha : « désorganisation totale, et hystérie finale de l'organisateur ».

Ils réclament des mesures pour éviter que cela se reproduise, ce qui nuit globalement au Circuit géré par le CRMLE et aux autres tournois de cette compétition.

Le Codir propose donc l'exclusion temporaire pour la saison prochaine 2019-2020 de l'étape Avinkha du Circuit Jeunes, en raison des conditions de déroulement de l'étape cette année.

Georges BELLET, le président du CRMLE, doit au plus vite, en informer Vincent COLIN, le président du club Avinkha.

De plus l'application des règles de fin de partie KO n'étant pas appliquées de la même manière par les arbitres, cela devient incompréhensible pour les jeunes.

Christophe MATHIEU, propose au Codir une nouvelle version du règlement du Circuit de parties rapides du CRMLE, pour la saison prochaine, qui devra être entérinée par l'ensemble du Codir. (nouvelle version ci-jointe pour avis)

Fin de la réunion : 12h30